

Procès-verbal de la 1^{re} séance du Conseil d'établissement de l'école de Ramezay

tenue virtuellement via la plateforme Teams le 28 septembre 2020 à 18h30

Présences :		Pascal Vaillancourt, directeur Mélissa Ouellet, directrice adjointe
		Marie-Claire Benjamin, enseignante Nathalie Bernier, technicienne en service de garde Annie Courtemanche, enseignante Karine Doyon, enseignante Vicky Houle, éducatrice en service de garde Nancy Massé, enseignante Claudia Tanguay, enseignante Marlaine Thériault, enseignante
		Judith Farley, parent Martine Gobeille, parent Catherine Gosselin, parent Cara Rioux, parent Donna Roy, parent Éric St-Amand, parent
Absence :		Aucune
Autre présence :		Aucune
	1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
		Ouverture de la séance 18h35 après que le quorum ait été vérifié.
	2.	Nomination du secrétaire d'assemblée
		En l'absence de volontaire, M. Pascal Vaillancourt se propose.
CRE.20-21-01		☑ Adopté à l'unanimité.
	3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
		Mme Cara Rioux fait la lecture de l'ordre du jour.
		Mme Annie Courtemanche propose l'adoption de l'ordre du jour te que présenté.
		□ tel que présenté.⊠ avec les modifications suivantes :
	-	Ajout varia : 17.1 Point d'information Covid-19 et organisation-école

☑ Adopté à l'unanimité.



4. Mot de bienvenue

M. Pascal Vaillancourt souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

5. Question du public

Aucune question du public

6. Révision du procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 17 septembre 2020

Les membres du conseil présents lors de l'Assemblée générale confirment que le procès-verbal est conforme aux propos tenus.

Le procès-verbal est conforme.

Aucune modification n'est nécessaire.

7. Procédures d'élection à la présidence du CÉ de 2020-2021

M. Pascal Vaillancourt propose que les personnes intéressées à la présidence se manifestent. Si plus d'une personne est intéressée, il y aura un scrutin secret. La personne ayant le plus de voix sera alors élue.

CRE.20-21-03

☒ Adopté à l'unanimité.

8. <u>Élection à la présidence</u>

Mme Catherine Gosselin propose la candidature de Mme Cara Rioux. Mme Rioux accepte la mise en candidature.

Aucune autre candidature reçue.

Mme Rioux est élue présidente par acclamation

CRE.20-21-04

☒ Adopté à l'unanimité.

9. Dates des séances du CÉ 2020-2021

Monsieur Pascal Vaillancourt propose les dates suivantes :

- 23 novembre
- 25 janvier
- 22 mars
- 3 mai
- 21 juin

Il est proposé par M. Éric St-Amand d'adopter les dates telles que présentées.

CRE.20-21-05

☒ Adopté à l'unanimité.



10. Règles de régie interne du conseil d'établissement

Monsieur Pascal Vaillancourt présente les règles de régie interne.

Il est proposé par Madame Martine Gobeil d'adopter les règles telles que présentées.

CRE.20-21-06

☒ Adopté à l'unanimité.

11. Déclaration d'intérêt des membres (art. 70) (document joint)

Monsieur Vaillancourt demande aux personnes concernées de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts.

Aucun formulaire reçu.

12. Budget du conseil d'établissement

Pascal Vaillancourt rappelle que le conseil d'établissement dispose d'un budget de fonctionnement de 500 \$.

Il est proposé d'utiliser principalement le budget pour les frais de gardiennage tel que spécifié dans les règles de régie interne. S'il reste un montant, un buffet pourrait être offert aux membres du conseil d'établissement ainsi qu'au personnel de l'école de Ramezay ou un conférencier pourrait être invité. Il en sera discuté lors d'une rencontre ultérieure.

13. Budget initial de l'établissement

M. Pascal Vaillancourt présente, en détail, les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021.

Il est proposé par Mme Nancy Massé:

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 1 065 024 \$ soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

CRE.20-21-07

☒ Adopté à l'unanimité.

14. Règles de fonctionnement du service de garde

Mme Nathalie Bernier présente les règles pour l'année scolaire 2020-2021. Des modifications sont apportées, entre autres, au tarif occasionnel sur l'heure du diner, aux frais pour chèques sans provisions et à la procédure d'arrivée et de départ.

Il est proposé par Mme Judith Farley d'adopter les règles telles que présentées.

CRE.20-21-08

☒ Adopté à l'unanimité.



15. Politique locale de location des locaux

M. Pascal Vaillancourt présente le document de travail.

Certaines modifications sont suggérées par les membres :

- Prêt aux scouts : Prêt sans frais. On chargerait pour la désinfection au coût réel effectuée par nos employés;
- Location à un membre du personnel : Coût de 40\$ de l'heure.
 On chargerait pour la désinfection ou l'employé la fait luimême, selon les règles de l'art.

Dans le contexte actuel, en considérant les mesures sanitaires et les restrictions de regroupement émises par le Gouvernement du Québec, l'adoption de la politique est pour l'instant suspendue.

16. Sorties et activités

M. Pascal Vaillancourt présente les encadrements liés aux sorties et activités (mesure « École inspirante » et mesure « Sorties culturelles »). Il précise que, dans le contexte, des activités à l'école peuvent se tenir, mais que les sorties sont suspendues.

17. <u>Varia</u>

17.1 Point d'information Covid-19 et organisation-école

M. Pascal Vaillancourt expose les modifications à l'organisation en lien avec les mesures sanitaires (ex. : zones de récréation, diners en classe, etc.) et répond aux questions.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nancy Massé que la séance soit levée.

CRE.20-21-09

☒ Adopté à l'unanimité.

Cara Rioux, présidente	Pascal Vaillancourt, directeur	